

E. Balladur : pas touche aux énormes prélèvements des grands laboratoires, pas touche à ceux des grands équipementiers, pas touche non plus aux prélèvements financiers des banques... Non, ce qu'il a en vue ce sont de nouvelles fermetures de lits, la mise en cause des statuts des personnels, l'avancée de la privatisation, le contrôle policier des prescriptions et la culpabilisation des assurés sociaux. Tous les rapports officiels très consensuels qu'il a fait faire à ce sujet convergent là-dessus. Et, parallèlement, il propose, par les allègements des cotisations patronales, de déresponsabiliser plus encore les entreprises par rapport au financement du système de protection sociale.

Le renforcement de l'étatisme

Seconde cible : les collectivités locales. Reprenant l'esprit d'une proposition du rapport Minc qui reconnaissait cependant qu'elle allait « à l'encontre de la décentralisation et du vœu général des élus locaux », E. Balladur veut instaurer un « contrat de stabilité » qui inscrirait « l'évolution des dotations globales de l'Etat dans une perspective pluriannuelle, en fonction des ressources fiscales de l'Etat ». Et

il ajoute que « ce contrat faciliterait également la préparation de la réforme de la fiscalité locale ainsi que la maîtrise de l'ensemble des finances publiques ».

Le renforcement de l'étatisme contre l'autonomie et la coopération communale est évident. Et c'est dans ce cadre qu'est envisagée une réforme de la taxe professionnelle, bête noire du CNPF, qui, ainsi encadrée, ne peut que conduire à de nouveaux dessaisissements des élus locaux au lieu d'une meilleure efficacité partagée de cet impôt. Un impôt dont il faut rappeler que les communistes proposent une modulation favorable aux PME, incitant à la création d'emploi et à la croissance réelle et pénalisant les gâchis de capitaux.

E. Balladur, face à la surenchère démagogique de ceux de ses rivaux qui parlent fort du social et de l'emploi tout en proposant, comme lui, de faire plus pour la finance contre les hommes avec la monnaie unique européenne, fait lui-même de la démagogie.

Mais, cependant, il parle plus à découvert. Et, du même coup, il montre, par le contenu anti-social de ses propositions, que si l'on ne veut pas rompre avec ce con-

sensus sur la monnaie unique, les critères de Maastricht, la compétitivité par la baisse du coût du travail, le marché financier, alors les belles formules sur l'emploi, le social, l'initiative des citoyens recèlent en fait plus de sacrifices pour les salariés et leurs familles, plus d'asservissement du pays.

Cela doit alerter tout le monde et placer devant leurs responsabilités toutes les forces de gauche et de progrès : vont-elles accepter, dans cette campagne, de se contenter de faire des promesses verbales sur le social et l'emploi sans remettre en cause ce consensus asphyxiant pour poser la question des moyens et des pouvoirs ?

C'est dire le service que rend Robert Hue, au nom du PCF, dans cette campagne car il porte vraiment l'exigence et l'ambition d'une alternative à la politique Balladur en proposant d'orienter l'argent pour développer l'emploi et le social, en pénalisant la croissance financière et en appelant les salariés, les citoyens, les élus à réclamer des droits et des pouvoirs pour cela. ■

Yves Dimicoli

E U R O P E

Illusions ou solutions face aux perspectives de chômage

Cependant, on va répétant la prétendue garantie de l'article 2 révisé du Traité de Maastricht déclarant vouloir « promouvoir (...) un niveau d'emploi (...) élevé ».

Poursuite des orientations monétaires et financières contre l'emploi

En réalité, sous prétexte de critère de convergences anti-inflationnistes et de désinflation compétitive, on pousse à la déflation salariale et sociale, tandis que l'on favorise l'inflation des marchés financiers ainsi que la pression des charges financières et de la rentabilité financière contre l'emploi. D'ailleurs, la Commission anticipe un arrêt du processus dit de désinflation dès 1995, en concluant à « la nécessité d'un resserrement des politiques budgétaires ». On ne veut pas voir les antagonismes internes des ajustements structurels et des politiques conjoncturelles favorisant le capital financier contre le travail salarié. Alors que la reprise interna-

Le chômage durable, l'exclusion, la précarité accompagnent toujours les actes effectifs du type de construction européenne en cours.

Prévisions de chômage élevé dans l'Union européenne

Malgré la reprise, la Commission européenne ne peut prévoir au mieux qu'une « légère amélioration » et une faible baisse du taux de chômage qui atteindrait en moyenne 9,8 % dans l'Union européenne

à l'horizon 1996. Pour l'an 2000, le chômage pourrait encore toucher quelque 6 à 8 % de la population active. Et cette dernière estimation concernant un chômage qui demeure très important repose pourtant sur deux données irréalistes : un taux de croissance du PIB de 3 à 3,5 % par an, alors que l'on prévoit déjà que la croissance va baisser aux Etats-Unis vers 1997, un taux de croissance de la productivité apparente du travail se maintenant à la moyenne observée entre 1973 et 1993, alors qu'il y a déjà évidemment une accélération dans les années 1990.

tionale des années 1990 révèle, comme déjà avec les effondrements mexicains, l'exacerbation de ces antagonismes.

On attribue souvent les difficultés massives de l'emploi aux fatalités des mutations technologiques. Mais donner du champ à la mutation technologique, en même temps que de l'espace au capital financier et à la rentabilité financière déchaînés par la construction européenne actuelle, se révèle gravement antagoniste.

Cela favorise la mutation technologique contre l'emploi, tandis que les dépenses de formation et de recherche sont gâchées par le sous-emploi.

D'un côté, les débuts de la révolution informationnelle entraînent des abaissments du rapport capital/produit qui se conjuguent avec la limitation des salaires pour engendrer une tendance à l'insuffisance de la demande globale et à l'accélération de la productivité apparente du travail, causes de la guerre économique civile et internationale de destructions et de conquête d'activités.

D'un autre côté, les exigences de dépenses recherche-développement et d'étalement de leur coût sur de vastes ensembles suscitent, sous contrainte de rentabilité financière, l'utilisation des marchés financiers pour lever des fonds de façon rivale et pour des prises de contrôles de vastes ensembles, à l'opposé de constructions institutionnelles possibles de partage de coûts et de coopérations sans domination. D'où l'insuffisance des fonds prêtables par rapport à la demande excessive, favorisant la hausse des taux d'intérêt contre l'emploi, d'autant plus que la limitation des coûts salariaux limite les dépôts de salaire dans les banques ne réclamant pas de rémunération, et que l'on encourage les placements financiers exigeants de hauts rendements. Malgré les secousses monétaires qui se poursuivent et la persistance du chômage massif en Europe, on veut continuer sur la lancée de Maastricht, avec des infléchissements visant essentiellement à rassurer les opinions inquiètes, et non des remises en cause fondamentales.

Au plan monétaire on déclare à droite comme dans la gauche socialiste en France par exemple, maintenir le cap sur la monnaie unique (et non comme nous le proposons une monnaie commune, un nouvel écu pour coopérer mais lié aux monnaies nationales). Dans cette perspective, même si certains reconnaissent son irréalisme évident du moins dans un proche avenir, on cherche avant tout à satisfaire les « critères de convergence » nomi-

naux imposés par le Traité (concernant l'inflation ou surtout la réduction des déficits budgétaires) en poussant à la déflation salariale et sociale (réduction des dépenses de salaires et des dépenses sociales des budgets publics).

Une monnaie unique favoriserait, si jamais elle était instaurée, les chômeurs différentiels en Europe en supprimant les marges de manœuvre nationales concernant les taux d'intérêt et les taux de change.

Mesures illusoires et contradictoires sur l'emploi ou mesures cohérentes ?

En ce qui concerne plus directement l'emploi, à droite comme dans la gauche socialiste on se contente le plus souvent d'ajouter des déclarations sociales et des propositions velléitaires sans changer la contrainte financière qui joue contre l'emploi.

Ainsi, Madame E. Guigou dans un document de travail pour une réunion du groupe parlementaire du Parti des socialistes européens de février met en avant surtout des déclarations d'intention sans mesure économique concernant l'antagonisme entre les institutions monétarofinancières et l'emploi. Elle affirme : « *Pour garantir que la convergence ne soit pas seulement monétaire, mais vise aussi un haut niveau d'emploi et de cohésion économique et social, il importe de s'assurer que l'article 2 (dont je rappelle qu'il affirme l'ambition de promouvoir un emploi élevé) sera respecté aussi bien dans la phase de transition que lorsque la monnaie unique existera* ». Comment faire alors ? Essentiellement reprendre ses bonnes intentions dans d'autres articles pour compléter le Traité en 1996. Par ailleurs, si elle se réfère à la « taxation de l'épargne » (ou du capital) c'est pour affirmer la nécessité d'une « harmonisation » entre les Etats membres afin d'éviter des distorsions et des spéculations, sans considérer qu'en fait cela conduit vers une fiscalité zéro du capital dans les conditions de la construction financière actuelle.

Enfin, elle se réfère au Livre blanc de la Commission. Mais elle ne prend pas du tout en compte ni la limitation effective dont il est l'objet dans ses prévisions chiffrées par les ministres des Finances, ni à plus forte raison, la contradiction interne entre ses propositions. D'un côté, il prétend relancer la demande par les investissements, mais de l'autre il continue à

prôner l'abaissement des charges salariales et des salaires (abaissant la demande), ou encore à faire appel surtout au marché financier contribuant à la pression de la croissance financière et des charges financières contre l'emploi.

On évoque aussi, par ailleurs, la réduction de la durée du travail.

Mais ici encore, on propose des mesures contradictoires du point de vue de l'emploi global. Cela concerne d'abord un certain abaissement des salaires qui irait de pair avec cette réduction. Mais cette réduction des salaires renforcerait tous les cercles vicieux de l'attaque contre les salaires : insuffisance de la demande, insuffisance de la qualification, réduction des dépôts de salaires dans les banques ne réclamant pas de rémunération et donc pression à la hausse des taux d'intérêt.

Le besoin de luttes et de propositions fortes

Il conviendrait d'opposer à cette réduction des salaires la réduction relative des coûts d'équipement avec une utilisation plus longue et meilleure de ceux-ci liée à la réduction du temps de travail et à l'instauration de nouvelles équipes, en veillant aux questions de pénibilité de travail. Mais cela ne suffirait pas et d'autres actions d'accompagnement seraient nécessaires. Elles concerneraient :

- la demande (réduite relativement pour les investissements, en cas de meilleure utilisation des équipements) avec de nouveaux services, comme ceux de formation ;
- des pouvoirs de contrôle des créations d'emplois liées à la réduction du travail, et pour contrôler l'utilisation de l'argent dans les entreprises afin que la productivité accrue ne soit pas utilisée pour des gâchis de placements financiers.

En Europe comme en France, on retrouve le besoin de lutter pour trouver des propositions cohérentes et suffisamment fortes sur l'emploi, concernant non seulement la demande (et la hausse des salaires), mais aussi d'autres utilisations de l'argent et des pouvoirs de contrôle nouveaux des travailleurs et des élus (comme les commissions de contrôle sur des fonds publics ou encore des structures de crise ou comités d'information et de proposition sur l'utilisation des fonds des entreprises face à la crise de l'emploi). ■

Paul Boccara